

Bac Pro Technicien Conseil Vente en Animalerie

Bac Professionnel

Statut
Apprenti
Lycéen



Aujourd'hui en France, presque 50 % des foyers possèdent un animal de compagnie. Si vous souhaitez travailler avec les animaux et avez une fibre commerciale, le Bac Pro TCVA est la voie idéale !

Objectif de la formation

Le Bac Pro Technicien Conseil Vente en Animalerie (diplôme national de niveau IV) permet aux diplômés d'acquérir une double compétence : la maîtrise des techniques générales de vente, et dans le même temps une spécialisation sur le bien-être et les produits en lien avec les animaux. A l'issue de la formation, il peut entrer dans la vie active ou poursuivre ses études vers un BTS.

**Filière
Commerce**

4ème - 3ème

**Bac Pro Technicien
Conseil Vente
en Animalerie**

BTSA

Technico-commercial
(Jardin et Végétaux d'Ornement
ou Animaux d'Élevage et de
Compagnie)

DEMAIN,
Je SERAI...



Vendeur en
animalerie

Responsable
de rayon

Bac Pro Technicien Conseil Vente en Animalerie

A qui est destiné le Bac Pro

Accessible en 2^{nde} Pro pour tout élève issu de 3^{ème} générale ou technologique, ou en 1^{ère} pour tout élève issu de 2^{nde} GT ou titulaire de certains CAP (sous conditions). Qualités requises :

- Aimer les animaux
- Etre dynamique et ouvert d'esprit
- Avoir le sens du commerce

Comment se déroule l'année ?

La 2^{nde} Pro TCVA se fait obligatoirement au lycée. En 1^{ère}, l'élève pourra choisir de poursuivre sa formation sous statut lycéen ou apprenti.

En formation scolaire au Lycée

En formation initiale scolaire, les lycéens réalisent 14 à 16 semaines de stages par an (dont 12 sur la scolarité).

En apprentissage au CFA

En alternance, les apprentis sont salariés d'entreprise et sont rémunérés. Ils ont 20 à 21 semaines de formation par an au CFA, les autres semaines sont effectuées en entreprise (35h hebdomadaires).

CONTENU de la formation

Un enseignement général : maths, français, informatique, histoire / géographie, sport, langue vivante, physique / chimie, biologie / écologie, documentation, éducation sociale et culturelle

Des modules professionnels et techniques : marketing, techniques de vente et de merchandising, management et gestion commerciale, sciences économiques, connaissance des produits alimentaires...

Des travaux pratiques grâce à l'animalerie pédagogique



Bac Pro Technicien Conseil Vente en Animalerie

Les PLUS de notre formation

- *Animalerie pédagogique*
- *Journées «insertion pro» et rencontres avec des professionnels*
- *Préparation à l'obtention du certificat de capacité «Animaux domestique et non domestiques»*



Que fait-on après ce Bac Pro ?

Le titulaire du Bac Pro TCVA peut poursuivre ses études en formation supérieure (BTSA) ou entrer dans la vie active dans un établissement spécialisé dans la vente d'animaux de compagnie, d'aliments, de produits et d'accessoires d'animalerie.

Le vendeur en animalerie assure la responsabilité des animaux et l'atteinte des objectifs commerciaux. Il gère son rayon, et pour cela connaît parfaitement la réglementation en vigueur. Avec quelques années d'expérience, il est possible d'évoluer comme chef de rayon ou représentant.



Bac Pro Technicien Conseil Vente en Animalerie

Comment s'informer / s'inscrire

Venez rencontrer les équipes pédagogiques lors de nos journées orientation et portes ouvertes.

A savoir : tout collégien peut faire une journée d'immersion à sa demande.



En formation scolaire au Lycée

Pour vous inscrire exprimez vos vœux auprès de votre collège (Procédure AFFELNET).

Contacts, renseignements et inscriptions :

Lycée d'Horticulture et Paysage
6 rue du Collège - 88700 Roville-aux-Chênes
Téléphone : 03 29 65 11 04
Courriel : lycee.roville@wanadoo.fr

En apprentissage au CFA

- 1. Avoir entre 15 et 29 ans révolus*
- 2. Avoir conclu un contrat d'apprentissage avec une entreprise*
- 3. Demander un dossier d'inscription au CFA*

Contacts, renseignements et inscriptions :

Centre de Formation d'Apprentis
28 rue du Chêne - 88700 Roville-aux-Chênes
Téléphone : 03 29 65 33 92
Courriel : cfa.roville@wanadoo.fr